

Commission Technique

Au Conseil Intercommunal du SIDERE

Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le préavis n° 4/2025.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie le jeudi 11 juin 2025 dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :	Graber Bernard	Président
	Chabloz Cédric	Membre
	Tschudin Jacques	Membre
	Fillettaz Alain	Membre
	Mani Robin	Membre

Sont également présents, M. François Delafoge Président du CODIR, M. Francis Mondoux membre du CODIR, Mme Maud Bauduret cheffe de service, M. Antoine Dvorak, ingénieur du bureau Herter et Wiesmann ainsi que la CoFin.

Après les salutations d'usage, le préavis nous a été présenté par M. Antoine Dvorak et M. François Delafoge, ces derniers ont répondu clairement aux questions de la CoTech. Nous avons ainsi pu débattre en toute connaissance de cause.

La Commission technique tient à relever les points suivants :

Ce préavis est bel et bien un complément à la demande de crédit n° 2/2020. Ceci dans le but de pouvoir conserver l'ouvrage existant pendant encore des années, mais de mettre à jour l'appareillage. Les travaux proposés nous semblent efficient et limiterons de fortes dépenses. Malgré que ceux-ci soient prévues dans le PDDE.

Remarque de la CoTech

La commission technique est favorable à cet avenant qui suit une logique d'amélioration de notre réseau quant à l'amélioration de la distribution de l'eau potable dans le secteur lui incombant.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité des membres présents que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 4/2025 tel que présenté.

Bursins, le 20 juin 2025

Au nom de la Commission Technique.

Le Président :



Bernard Graber

Le Rapporteur :



Robin Mani

Les Membres :

Alain Fillettaz



Jacques Tschudin



Cédric Chabloz